

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

2020_4_10

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune ORADOUR

Séance du 10 juin 2020

L'an deux mille vingt, le 10 juin à 19h00,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. LAVERGNE Didier.

Date de convocation :

4 juin 2020

Date d'affichage :

4 juin 2020

Présent(s) :

Mme BAILLARGEAU Corinne, M. BAILLARGEAU Olivier, M. BERTRAND Pascal, M. CLEMENT Bernard, Mme ECHAROUX Nadine, M. LAVERGNE Didier, Mme MONToux Carole, M. SICARD Eric, M SYLVESTRE Erwan, M. SYLVESTRE Thierry

Excusé(s) :

Mme MAUFRAS Angélique

Mme BAILLARGEAU Corinne a été nommée secrétaire.

OBJET :**Location logement
SEGUINAUD**

Le Maire, Didier LAVERGNE, présente aux membres du conseil municipal que le logement situé Rue de la poste à Chillé 16140 ORADOUR est libre depuis le 10 septembre 2020.

Madame SEGUINAUD, après visite, décide de louer l'appartement au prix de location fixé par le conseil municipal à savoir :

- 325.50€ de loyer par mois
- 16.80€ de charges mensuelles.

Madame Séguinaud emménage à compter du 15 septembre 2020.

Un dépôt de garantie de 325.50€ représentant un mois de loyer sans charge est versé.

La révision du loyer se fera avec l'indice de l'INSEE comme indiqué dans le contrat de location.

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal émettent un avis favorable et autorisent le maire à signer tous les documents qui sont nécessaires à cette location.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Didier LAVERGNE

